



AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE ET DE TRANSPORT

Cours Baby Gym & Éveil à la Gym — Saison 2026 / 2027
Marigny, Saint Jean d'Elle, Canisy

Cette autorisation permet à un entraîneur ou à un bénévole mandaté par la Saint-Loise Gymnastique de récupérer votre enfant à la sortie de son école et de l'amener au gymnase pour participer au cours.

Signature électronique sur MonClub — vos coordonnées, celles de votre enfant sont renseignées dans votre espace MonClub. Aucune information n'est à compléter ni à signer sur ce document, fourni à titre informatif.

1. Écoles et gymnases concernés

Selon l'école fréquentée par l'enfant, la prise en charge s'effectue à l'école vers le gymnase correspondant au lieu de pratique défini dans MonClub:

- Ecole primaire publique Canisy vers gymnase du collège, rue du stade 50750 Canisy
- Ecole publique Julien Bodin vers Salle multipsorts, Impasse des Alleux, 50570, Marigny-Le-Lozon
- Groupe scolaire Jean Prérout, vers la halle des sports 50810 Saint-Jean-d'Elles

2. Autorisation de prise en charge et de transport

J'autorise les entraîneurs de la Saint-Loise Gymnastique ainsi que tout bénévole mandaté par l'association à venir récupérer mon enfant à la sortie de son école aux jours et heures convenus, et à l'acheminer à pied jusqu'au gymnase afin qu'il/elle participe au cours et lieu de gymnastique renseigné dans MonClub.

En cas d'absence de mon enfant à l'école le jour prévu, je m'engage à en informer le club via MonClub au plus tôt afin qu'aucun déplacement inutile ne soit effectué.

Signature électronique

Cette autorisation sera signée électroniquement dans l'espace MonClub. Merci de ne pas signer ce document papier.

